



Prévenir les désordres,
améliorer la qualité
de la construction

COMMUNIQUÉ
DE PRESSE

MAI 2018

Maîtrise d'ouvrage

25 questions à se poser pour réussir son projet

L'agence qualité construction (AQC) publie une plaquette pour aider les maîtres d'ouvrage à identifier et éviter les risques associés à leur projet de construction. Elle se présente sous la forme d'une check-list de 25 questions à se poser en amont de tout projet. Nouveauté : elle est téléchargeable dans un format numérique qui permet de la renseigner directement, sur www.qualiteconstruction.com.

Un projet de construction est unique et complexe. Avoir une vision globale de son projet, c'est éviter de graves erreurs qui pourraient compromettre sa bonne réalisation. Le maître d'ouvrage, professionnel ou occasionnel, doit donc se poser les questions essentielles pour maîtriser la qualité de son ouvrage.

Le questionnaire de cette plaquette est un outil de prévention et un pense-bête, de la conception à l'exploitation de l'ouvrage. Il doit être renseigné, dès l'idée du projet, par le maître d'ouvrage et lui sera utile durant toute la vie du bâtiment. Il peut aussi être utile à tous les professionnels qui interviendront, de la phase amont jusqu'à l'exploitation de l'ouvrage. Son utilisation permet de créer des conditions de dialogue en amont de toute prestation d'accompagnement de projet.

Ce questionnaire est structuré en 3 étapes.

Le projet tel qu'il est imaginé

Dès l'idée du projet, le maître d'ouvrage a en tête des attentes et des exigences. C'est le moment de les exprimer pour entamer la discussion avec le professionnel qui l'accompagne.



Les 14 premières questions ont pour objectif de définir le projet, observer l'environnement, anticiper l'investissement, imaginer l'architecture et les techniques, intégrer de l'innovation et lister les exigences et les contraintes liées à l'exploitation.

Les aspects techniques et réglementaires à intégrer

Un projet est soumis à un contexte réglementaire et à certaines contraintes techniques. Des informations précises sont requises pour la conception : les contraintes du terrain, les réseaux de connexion, les zones à risque, les règles, les diagnostics obligatoires. Sept questions essentielles permettent de mesurer la complexité de son projet et la nécessité de confier des missions aux professionnels.

Les rôles et les responsabilités à partager

Les 4 dernières questions permettent de pointer les responsabilités et les garanties d'assurance, de déterminer les relations contractuelles entre les intervenants, d'impliquer les utilisateurs et gestionnaires, de déléguer des tâches. Elles invitent le maître d'ouvrage à anticiper, planifier et coordonner.

Cette nouvelle plaquette est disponible en format papier mais aussi téléchargeable en format numérique « interactif » sur le site www.qualiteconstruction.com : le questionnaire peut être complété et modifié directement sur le fichier. Ce dernier peut être communiqué à tout interlocuteur et à chaque étape du projet. Il s'impose comme un véritable outil de dialogue et de concertation entre les acteurs.

Le fichier JPEG Haute Définition de la couverture est disponible sur notre site Internet www.qualiteconstruction.com, à la rubrique « [Presse](#) ».

Merci d'indiquer obligatoirement le crédit suivant : ©AQC.

Contact Presse AQC :

Frédéric HENRY

Tél. : 01 44 51 03 51 – E-mail : f.henry@qualiteconstruction.com